

CANADA

Débats de la Chambre des Communes

COMPTE RENDU OFFICIEL

Vendredi 12 juin 1942

La séance est ouverte à trois heures.

SANCTION ROYALE

M. FORATEUR: J'ai l'honneur d'informer la Chambre que j'ai reçu le message suivant:
Ottawa, 12 juin 1942.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que le très honorable sir Lyman Poore Duff, juge en chef du Canada, député de Son Excellence le Gouverneur général, se rendra à la Chambre du Sénat vendredi le 12 juin à 5 heures et demie du soir pour donner la sanction royale à certains bills.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre humble serviteur,

Le secrétaire adjoint du Gouverneur général,
F. L. C. Pereira.

ÉTABLISSEMENT DES SOLDATS

M. MacMILLAN présente le 2e rapport du comité spécial de l'établissement agricole des vétérans de la guerre actuelle.

L'ESSENCE

MANQUE D'ESSENCE POUR LES PÊCHEURS DES ÎLES DE LA MADELEINE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. J.-S. ROY (Gaspé): Je viens de recevoir du Cap aux Meules, Îles de la Madeleine, un télégramme daté d'aujourd'hui et dont voici le texte:

Situation essence très grave ici. Aucun approvisionnement chez distributeurs. Pêcheurs forcés abandonner pêche par suite pénurie essence. Veuillez vous mettre en relation avec Imperial Oil, Canadian Oil ou McColl-Fdntenac pour que autres approvisionnements soient expédiés aussitôt que possible Îles de la Madeleine.

Conseil de comté, par Armand Painchaud,
secrétaire.

Le Gouvernement verra-t-il à remédier à cette situation?

L'hon. C. D. HOWE (ministre des Munitions et approvisionnements): Je vais immédiatement signaler la chose à l'attention du régisseur du pétrole et lui demander de faire de son mieux pour remédier à cette situation.

LES CANADIENS AU JAPON

ARRANGEMENTS RELATIFS À L'ÉCHANGE DE RESORTISSANTS CANADIENS CONTRE DES SUJETS JAPONAIS

A l'appel de l'ordre du jour.

Le très hon. W. L. MACKENZIE KING (premier ministre): L'honorable député de Vancouver-Sud (M. Green) m'a posé hier une question, à laquelle je regrette de n'avoir pas répondu plus tôt attendu qu'il l'avait déjà posée précédemment, au sujet de l'échange de ressortissants entre le Canada et le Japon. Voici les faits: dès le début de la guerre contre le Japon, nous avons, par l'entremise de la puissance chargée de nos intérêts, entamé des pourparlers avec le gouvernement du Japon en vue du rapatriement de nos fonctionnaires. Au commencement de cette année, ces négociations sont devenues applicables aux personnes autres que des fonctionnaires, et il a été entendu que les Canadiens qui se trouvaient au Japon et dans la Chine occupée seraient rapatriés, pourvu que les sujets japonais vivant au Canada qui désiraient retourner dans leur pays pussent le faire. Comme il n'y a qu'un petit nombre de places sur le premier navire qui sera utilisé pour cet échange, on ne saurait s'attendre qu'un grand nombre de personnes soient rapatriées à bref délai. Dans les circonstances, les autorités canadiennes ont demandé à la puissance chargée de nos intérêts d'accorder la priorité aux femmes et aux enfants à bord du navire en partance de l'Extrême-Orient. Un petit groupe de Canadiens, autres que des fonctionnaires, dont l'évacuation se fait en ce moment, devront arriver au Canada vers la fin d'août ou le commencement de septembre, et d'autres petits groupes devront arriver ensuite à des intervalles de six semaines ou de deux mois. Le gouvernement canadien n'a pas reçu la liste complète de ceux qui seront à bord du premier navire, et il est possible qu'il ne la reçoive pas avant le départ du navire.

M. H. C. GREEN (Vancouver-Sud): Pour faire suite à la réponse que le premier ministre vient de donner, puis-je savoir si ces